



CYCLE DES HAUTES ETUDES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dossier de candidature

NOM :

PRÉNOM :

ETAT CIVIL

Madame Mademoiselle Monsieur

NOM & PRÉNOM :
Date de naissance : Lieu (ville - départ) :
Adresse personnelle :
Code postal : Ville :
Téléphone : Portable :
E-mail personnel :
N° Sécurité Sociale : Nationalité :

SITUATION ACTUELLE

VOTRE ENTREPRISE

NOM :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone (*standard*) : Fax (*standard*) :
Secteur d'activité : Site web :
N° de Siret (*obligatoire*) : Code APE : Effectif :

VOTRE POSTE

Fonction occupée : Depuis le :
Téléphone (*ligne directe*) : E-mail :

Nom et fonction de votre responsable hiérarchique :
.....

Quelles sont vos responsabilités ?

.....
.....
.....
.....

Quelles sont les compétences liées à votre fonction ?

.....
.....
.....
.....

PROJET DE FORMATION

Quelles sont les motivations de votre candidature au Cycle des Hautes Etudes en Développement Durable ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels sont vos objectifs professionnels à moyen et long terme ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Que pensez-vous trouver dans le Cycle des Hautes Etudes en Développement Durable pour vous aider à atteindre vos objectifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Précisez toute autre information que vous jugerez utile :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AUTRES INFORMATIONS

Comment avez-vous connu le Cycle des Hautes Etudes en Développement Durable ?

Contact Audencia Contact ECN Contact EMN Contact ESA

Internet Presse Salon ou Forum

Autre (précisez) :

Avez-vous présenté votre candidature à d'autres programmes ? Si oui, lesquels ?

.....

PLANNING DU CYCLE 2011-2012

Comprendre les enjeux	J1	18 oct. 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement durable : émergence du concept et évolution ▪ Développement durable : grands enjeux et trajectoires possibles
	J2	17 nov. 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changements climatiques : origine, impacts et leviers d'actions ▪ Politiques publiques : gouvernance, contraintes et incitations
	J3	13 déc. 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Biodiversité : situation et évolutions ▪ Agriculture : enjeux propres et contribution au développement durable
Agir avec les parties prenantes	J4	5 janv. 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Passer du conflit au partenariat avec les ONG ▪ Renouveler le dialogue social avec les organisations syndicales
	J5	26 janv. 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer les attentes des consommateurs en matière de développement durable ▪ Concilier responsabilité et rentabilité des marchés financiers
	J6	9 fév. 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les sous-traitants dans le développement durable ▪ Communiquer son engagement aux parties prenantes
Apprendre par l'exemple	J7	6 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire son impact écologique
	J8	29 mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au développement de la société
	J9	24 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Thème à définir avec les participants
	J10	22 mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Thème à définir avec les participants

MODALITES D'ADMISSION

Dossier de candidature

Les candidatures ne seront prises en compte qu'après réception du dossier dûment complété et accompagné d'un Curriculum Vitae.

Admission

L'admission est prononcée par le jury après étude du dossier de candidature.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais de formation 2011-2012 : 5 000 € non soumis à la TVA

Echéances : 1 500 € en octobre 2011 et 3 500 € en janvier 2012

Financement	Montant	Nom et adresse de facturation
<input type="checkbox"/> Personnel		
<input type="checkbox"/> Entreprise		
<input type="checkbox"/> OPCA (si subrogation de paiement)		

Contacts pour le suivi de votre dossier :

Responsable Formation :

E-mail : Tél :

Personne chargée du suivi financier (*si différente*) :

E-mail : Tél :

Contact OPCA :

E-mail : Tél :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les prix de la formations est net de taxes.

Règlement par chèque bancaire ou virement à l'ordre d'AUDENCIA à réception des factures : les repas et la documentation sont compris dans le prix de la formation.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, AUDENCIA se réserve le droit de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

A réception du dossier d'inscription, une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, est adressée en double exemplaire dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Une attestation de présence pour chaque séance peut être fournie sur demande.

Une attestation de formation est adressée au participant à l'issue de la formation.

REGLEMENT PAR UN OPCA

En cas de règlement par un OPCA, il appartient à l'entreprise d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme désigné.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que l'entreprise retourne signée.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée à l'entreprise.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à AUDENCIA au 1^{er} jour de la formation, AUDENCIA se réserve le droit de facturer les frais de formation à l'entreprise.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, l'entreprise sera redevable de l'intégralité des frais de formation.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

En cas d'absence du participant en début de formation ou en cas d'annulation d'une inscription pour une raison étrangère aux organisateurs moins de 15 jours avant le début de la formation, 30 % du montant reste acquis au Centre de Formation Continue.

En cas d'interruption d'une formation commencée, l'intégralité du prix est acquise au Centre de Formation Continue.

Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.

En cas d'annulation sans report par les organisateurs, le montant de la formation sera remboursé.

Date :

Signature et Cachet de l'Entreprise :